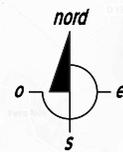
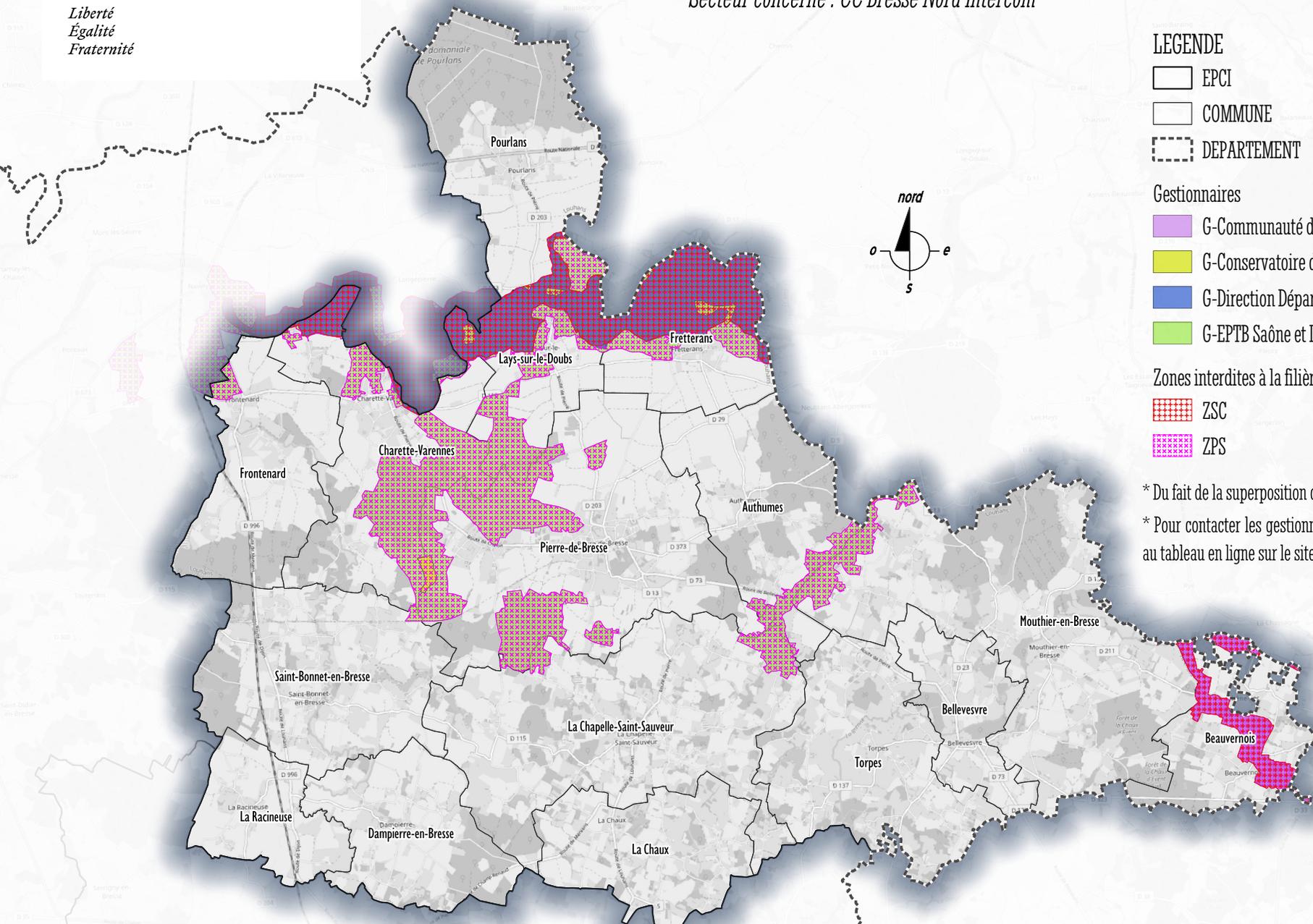




**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Périmètres et gestionnaires concernés par l'application de loi n° 2023-175 du 10 mars 2023
relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables
Secteur concerné : CC Bresse Nord Intercom'*



LEGENDE

- EPCI
- COMMUNE
- DEPARTEMENT

Gestionnaires

- G-Communauté de Communes Bresse Haute Seille
- G-Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- G-Direction Départementale des Territoires de Saône et Loire
- G-EPTB Saône et Doubs

Zones interdites à la filière éolienne

- ZSC
- ZPS

* Du fait de la superposition des zones, les couleurs peuvent varier.
* Pour contacter les gestionnaires de sites, merci de vous référer au tableau en ligne sur le site de la Préfecture (mise à jour)